



Site internet, commerce en ligne

Par **Flocon32**, le **29/01/2020** à **16:35**

Bonjour, je souhaite me lancer dans une entreprise commerciale en ligne. Comment protéger mon idée une fois l'entreprise lancée ?
Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **30/01/2020** à **06:59**

Bonjour,

Voir l'INPI à Paris (Institut National de la Propriété Intellectuelle).

Par **morobar**, le **30/01/2020** à **07:49**

Bonjoir,

On ne peut pas breveter (et donc protéger) une idée.
Sinon j'ai depuis longtemps l'idée de faire des voyages intergalactiques.

J'ai aussi l'idée de faire des voitures blcnahes entièrement électriques, un médicament qui soigne le cancer...

On ne peut protéger que le graphisme, les méthodes de production, mais pas les idées.